

Service Communication  
Affaire suivie par : Isabelle Lobera  
☎ 01 64 79 25 26 – 📠 01 64 79 25 20  
✉ [isabelle.lobera@camvs.com](mailto:isabelle.lobera@camvs.com)

Dammarie-lès-lys, Le 24 juin 2019

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### ***Plan de paysage du Val d'Ancoeur Donnez votre avis sur [www.planpaysage-valdancoeur.fr](http://www.planpaysage-valdancoeur.fr)***

**Le 19 mai, près de 2000 visiteurs ont profité des animations organisées dans le cadre de l'événement « Il était une fois le Val d'Ancoeur » pour découvrir les richesses naturelles et patrimoniales de ce territoire à cheval sur la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux. Aujourd'hui et jusqu'au 15 août, les habitants sont invités à apporter leurs idées pour préserver et valoriser ce territoire grâce à une carte participative en ligne sur [www.plandepaysage-valdancoeur.fr](http://www.plandepaysage-valdancoeur.fr).**

Le plan de paysage du Val d'Ancoeur a pour objectifs de développer l'attractivité du territoire, sa fréquentation touristique et pour les loisirs, promouvoir, préserver et valoriser ses richesses naturelle, patrimoniale et historique et définir un projet de territoire en adéquation avec les aspirations des habitants.

Elaborer un plan de paysage est une démarche volontaire qui implique un temps de réflexion collective avec l'ensemble des acteurs du territoire : les habitants, les élus, les entreprises... car il s'agit de repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire, en plaçant le paysage au cœur des projets.

La concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire est donc au cœur de l'élaboration du plan de paysage. Elle se concrétise notamment par une carte interactive sur laquelle tout un chacun peut déposer un avis, un commentaire, une proposition : sur un lieu qu'il souhaite voir préservé, une action qui pourrait être développée, un site à valoriser, photo à l'appui.

Pour participer, c'est très simple. Il suffit de se connecter sur [www.plandepaysage-valdancoeur.fr](http://www.plandepaysage-valdancoeur.fr), de s'inscrire puis de :

- Repérer un lieu sur la carte et double-cliquer dessus pour marquer un repère
- Renseigner les informations nécessaires et ajouter une photo pour illustrer le commentaire

Chacun peut aussi voter et commenter les avis des autres contributeurs. RDV sur [www.plandepaysage-valdancoeur.fr](http://www.plandepaysage-valdancoeur.fr) jusqu'au 15 août.

**Contact presse : Isabelle Lobera – 01 64 79 25 26 – [isabelle.lobera@camvs.com](mailto:isabelle.lobera@camvs.com)**

Melun

Lissy

Pringy

Maincy

Rubelles

Voisenon

Boissettes

Seine-Port

La Rochette

Vaux-le-Pénil

Boissise-le-Roi

Livry-sur-Seine

Villiers-en-Bière

Le Mée-sur-Seine

Dammarie-lès-Lys

Limoges-Fourches

Boissise-la-Bertrand

Saint-Germain-Laxis

Montereau-sur-le-Jard

Saint-Fargeau-Ponthierry



### Le Val d'Ancoeur en chiffres :

- 56 km<sup>2</sup>
- 11 villes et villages :
- > Sur la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine : Maincy, Melun, Rubelles, Saint-Germain-Laxis et Vaux-le-Pénail
- > Sur la Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux : Blandy-les-Tours, Bombon, Champeaux, Moisenay, Saint-Méry et Sivry-Courtry
- 61 000 habitants
- 42 km de rivières – 11 rus principaux
- Près de 60% d'espaces cultivés, 16% de bois et forêts
- 1 grand chemin de randonnée, le GR1 (23 km de long)
- 21 km d'itinéraire de petite randonnée
- 13 monuments historiques - 27% du territoire en site classé.

### Le plan de paysage : une élaboration en trois étapes

#### ➤ **Mars – juillet 2019 : diagnostic et définition des enjeux**

Cette phase permet de dresser un diagnostic sur les caractéristiques du paysage, pour faire ressortir collectivement les enjeux paysagers.

Elle amène à identifier les sites à embellir et à préserver, les parcours à améliorer, les infrastructures à intégrer et à poser de nombreuses questions : Comment rendre plus praticable le chemin de Grande Randonnée au nord de Vaux-le-Vicomte ? Comment rejoindre sans détour Melun à Bombon ? Les modes de déplacement doux (vélo, marche) ne pourraient-ils pas mieux irriguer l'ensemble du territoire ? ...

#### ➤ **Septembre – décembre 2019 : objectifs de qualités paysagères**

Cette phase permet de formuler des orientations sur le cadre de vie et de proposer les premières actions.

#### ➤ **1<sup>er</sup> semestre 2020 : programme d'actions et dispositif de suivi et d'évaluation**

Cette troisième étape permet d'établir les fiches actions opérationnelles à court, moyen et long terme, pour sensibiliser, protéger, valoriser, gérer autrement et aménager ce territoire.

